

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET PROTECTION SOCIALE

Par Brigitte LALOUE

Dix huit nationalités étaient représentées à ce colloque au cours duquel est intervenu en personne Vladimír Špidla, Commissaire européen chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances.

Il a souligné le fort attachement de l'Europe à son modèle social, et sa conviction personnelle profonde que la protection sociale est un investissement très rentable pour l'avenir. Mais c'est un investissement qu'il convient de rationaliser en modernisant nos systèmes.

Il a rappelé un credo que l'on retrouve souvent dans ses discours : la compétitivité de l'Europe passe par la productivité des travailleurs. Ceux-ci doivent pouvoir s'adapter aux évolutions rapides et changer de métier lorsque c'est nécessaire dans un cadre institutionnel sécurisant. C'est ce qu'il a appelé à plusieurs reprises « flexicurité ». De plus face aux évolutions démographiques il est important d'augmenter la population active, en réduisant les obstacles du retour à l'emploi, et en permettant aux seniors de s'impliquer.

V. Špidla a souhaité pour finir un bon anniversaire à la Sécurité sociale française... et une longue vie.

Les experts, (parmi lesquelles nous rangerons sans hésiter les élèves de la 44ème promotion, dont l'intervention est reprise dans le N°29 de la revue *Regards*), les scientifiques qui se sont ensuite succédés à la tribune ont été unanimes sur deux points :



Une audience attentive

- Si la protection sociale ne peut se concevoir sans performances économiques, les performances économiques ne peuvent s'envisager sans protection des travailleurs.
- C'est surtout la façon dont cette protection sociale est organisée et financée qui a une incidence sur l'économie. L'efficacité dépend de la qualité de l'administration. C'est un point essentiel aujourd'hui. La vraie question n'est pas de savoir combien ça coûte mais si c'est bien fait. Dans le monde de nombreux systèmes ont une mauvaise gouvernance, et l'Europe est plutôt bien lotie de ce point de vue.



Le Commissaire Spidla

Une question récurrente

A. Euzéby a rappelé que la question des incidences économiques s'est posée très tôt. En 1910 un député fustigeait déjà « les cotisations des employeurs (qui) sont une taxe injuste, anti-économique, (qui) frappe des hommes qui donnent du travail à d'autres ».

B. Palier a rappelé à l'inverse qu'en 1945 les économistes jugeaient que la protection sociale était bonne pour l'économie, notamment parce qu'elle permet de relancer l'économie et de lisser les profils de consommation en cas de récession, la crise de 1929 restait alors dans toutes les mémoires.

Depuis la situation s'est bien évidemment transformée, les 30 glorieuses sont terminées depuis longtemps et la croissance en Europe ne tourne plus qu'à 1,5% en moyenne. Les gains de productivité obtenus grâce à un développement massif de la production industrielle de biens de consommation standardisés concernent désormais d'autres parties du monde. Dans le même temps les dépenses sociales ont explosé et l'on peut être certains que la demande sociale ne ralentira pas (notamment en ce qui concerne le chômage ou les retraites).

Dans ce contexte, où les consommateurs nationaux ne sont plus suffisants, où il faut conquérir de nouveaux marchés, où la mondialisation entraîne la désindustrialisation de notre économie les coûts de production et la compétitivité deviennent essentiels. Le discours sur le coût du travail est donc désormais crédible.

Du pour et du contre

Pour les néolibéraux la protection sociale serait un poids qui pèse sur l'économie et ferait obstacle à l'emploi. Elle entraînerait de nombreuses distorsions dans les mécanismes de marché: éviction, abus, gaspillage, coût exponentiels.

Pourtant les analyses présentées par P. Manow, chercheur au Max-Planck Institut, comparant les taux de PIB consacrés à la protection sociale et la croissance économique ne mettent en évidence aucun lien systématique.

C'est également l'avis de R. Sigg (directeur de recherche

pour l'association internationale de Sécurité sociale) rien ne permet de trouver une corrélation négative entre les dépenses sociales par habitant et la productivité au travail, ce serait même plutôt l'inverse.

La Sécurité sociale n'est pas qu'un coût c'est aussi un facteur de dynamisme : grâce à elle les populations sont en meilleure santé, elle engendre des flux financiers importants qui sont créateurs d'emplois. L'assurance maladie améliore la productivité des travailleurs et l'assurance chômage permet leur adaptation. Tout système qui augmente le niveau de sécurité des citoyens les dissuade d'avoir des comportements illicites. La protection sociale reste également un atout pour attirer une main d'œuvre étrangère qualifiée (argument auxquels semblent peu sensibles les Français !). En France elle a permis d'améliorer la démographie, même s'il a été noté que l'Union européenne n'avait pas dans ses objectifs la politique familiale qui est du ressort de chaque état.

D'un point de vue strictement économique le maintien des revenus permet le maintien de la consommation et atténue les cycles de croissance et de nombreux pays européens : France, Italie, Allemagne, Pays-Bas utilise la protection sociale pour amortir les situations difficiles : chômage, préretraite, invalidité, handicap aux Pays-Bas.

La question se pose alors du mode de financement

D. Libault l'a opportunément rappelé, un faible taux de prélèvement obligatoire ne signifie pas un faible coût pour les entreprises, l'exemple des USA est là pour le démontrer. Au Danemark, le coût de la main d'œuvre est très élevé avec des cotisations très faibles. De façon générale, les pays nordiques, qui conjuguent un haut niveau de protection sociale et une bonne performance économique ont été largement cités en exemple.

Existe-t-il un seuil à partir duquel les cotisations sociales augmentent le chômage ? Les entreprises qui font des profits ne sont pourtant pas les dernières à licencier.

Il a été suggéré que les syndicats tiennent mieux compte des cotisations sociales lors des négociations sur les salaires. Pour un gouvernement il est effet plus facile d'augmenter les cotisations plutôt que l'impôt. Ce serait moins impopulaire.

Les cotisations sociales sont d'ailleurs une façon de payer de l'impôt qui est souvent dégressif (systèmes de plafond ou liberté d'assurances pour les hauts revenus).

Par ailleurs, il a été prôné avec insistance que l'Europe développe les services à la personne qui ne sont pas délocalisables et permettent aux femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale. Ces services sont extrêmement coûteux pour les particuliers, dans quelle mesure la protection sociale doit-elle les financer, comme c'est le cas en Grande Bretagne et en Suède ?

* La Plate-forme européenne des institutions de protection sociale a été créée en 1996.

Aujourd'hui elle réunit 30 organisations de nombreux pays européens. Y sont représentés : l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas, la Pologne et la Suède auxquels s'est jointe la Suisse.

Au final le consensus a été général il est inutile d'entrer en compétition avec la Chine, même sans charges sociales les salaires y sont 30 à 40 fois plus faibles. La civilisation européenne étant la seule à placer l'Homme au cœur de ses préoccupations, il lui est nécessaire de penser le système économique en fonction de la pérennité de la Sécurité sociale et pas l'inverse.



Dominique Libault

Les objectifs de l'ESIP :

- préserver une sécurité sociale de haut niveau en Europe,
- renforcer les systèmes d'assurance sociale fondés sur la solidarité,
- assurer une protection sociale de qualité.

Ce que l'ESIP représente :

- une plate-forme de dialogue transnational entre les institutions nationales de protection sociale d'Europe,
- un réseau stratégique élaborant des positions communes afin d'influencer le processus européen de prise de décision,
- un forum de consultation pour les institutions européennes et les autres instances multinationales actives dans le domaine de la protection sociale

Ses experts présents à Bruxelles suivent les évolutions des politiques socio-économiques au niveau européen afin d'informer et de conseiller les membres sur les impacts potentiels pour les systèmes de protection sociale. En collaboration avec nos membres, nous soumettons des positions aux institutions communautaires. Ainsi, nos membres sont directement impliqués dans les processus décisionnels européens et participent à la promotion de systèmes d'assurances sociales solidaires. Pour la France sont membres : la CCMSA, la CNAF, la CNAMTS, la CNAV, la FNMF.

Le CV de Vladimír Spidla, Commissaire Européen

chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances, Protection sociale et performance économique

Nationalité : Tchèque

Né le 22 avril 1951 à Prague (République tchèque)
Marié, 2 fils

Formation

1974 : Université Charles, Prague,
Diplôme d'Etudes approfondies de l'Ecole Supérieure des Humanités et des Sciences

1976 : Université Charles, Prague
Doctorat en Histoire et Préhistoire

Carrière

A partir

- de 2004 : Membre de la Commission européenne
- 2002 : Premier ministre de la République tchèque
- 2001 : Président du Parti social-démocrate tchèque (CSDP)
- 1998 : Vice-Premier Ministre
Ministre du Travail et des Affaires sociales
- 1997 : Vice-président du CSDP
- 1996 : Député CSDP au Parlement
(Chambre des Députés)
Président de la Commission de la Politique sociale et de la Santé publique
- 1991 : Directeur de l'Office régional de l'emploi à Jindřichův Hradec
- 1990 : Vice-président du Conseil régional de Jindřichův Hradec, chargé des affaires sociales, de l'éducation, de la santé et de la culture

1989-1976 : Un "honnête homme" n'avait aucune "carrière" à faire sous le régime communiste de la Tchécoslovaquie. C'est pourquoi, après mes études, j'ai fait différents métiers dans des secteurs variés, très souvent comme simple ouvrier :

- Σ• ouvrier de scierie
- Σ• ouvrier dans l'industrie laitière
- Σ• archéologue
- Σ• conservateur de la nature et de l'environnement
- Σ• ouvrier du bâtiment
- Σ• conservateur du patrimoine

Loisirs

- Σ• L'Histoire, et en particulier la conservation des monuments historiques
- Σ• Les sports d'extérieur, notamment le cross et les courses d'endurance

© Communautés européennes, 1995-2005